



Glacier de Tête Rousse Saint-Gervais les Bains





Plan de l'exposé

- 1. Les missions traditionnelles et permanentes de la gendarmerie**
- 2. Les missions spécifiques au dossier « Tête Rousse »**
- 3. Points cruciaux**





1. Les missions traditionnelles et permanentes de la gendarmerie.

- Protection des personnes et des biens
- Alerte
- Renseignement
- Maintien de l'ordre
- Enquêtes judiciaires/administratives
- Secours





2. Les missions spécifiques au dossier « Tête Rousse ».

Protection des personnes et des biens

- Reconnaissances
- Conséquences (humaines et physiques)
- Planification





2. Les missions spécifiques au dossier « Tête Rousse ».

Alerte

- Vérification de la pertinence du réseau d'alerte
- Mise en place d'un réseau de transmission dédié
- Établissement d'un protocole d'information aux unités
- Surveillance physique du glacier par le PGHM de Chamonix

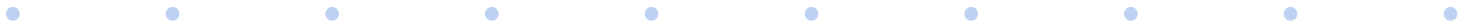




2. Les missions spécifiques au dossier « Tête Rousse ».

Renseignement

- Recherche du renseignement spécifique sur le dossier (amont - aval)





2. Les missions spécifiques au dossier « Tête Rousse ».

Secours

- Projection de personnels (points de regroupements)
- Évacuations (pédestres et aériennes)





2. Les missions spécifiques au dossier « Tête Rousse ».

Maintien de l'ordre

- Conception de manoeuvre
- Prévisions (humaine et logistique)





2. Les missions spécifiques au dossier « Tête Rousse ».

Enquêtes

- Conception de manoeuvre
- Prévisions (humaine et logistique)

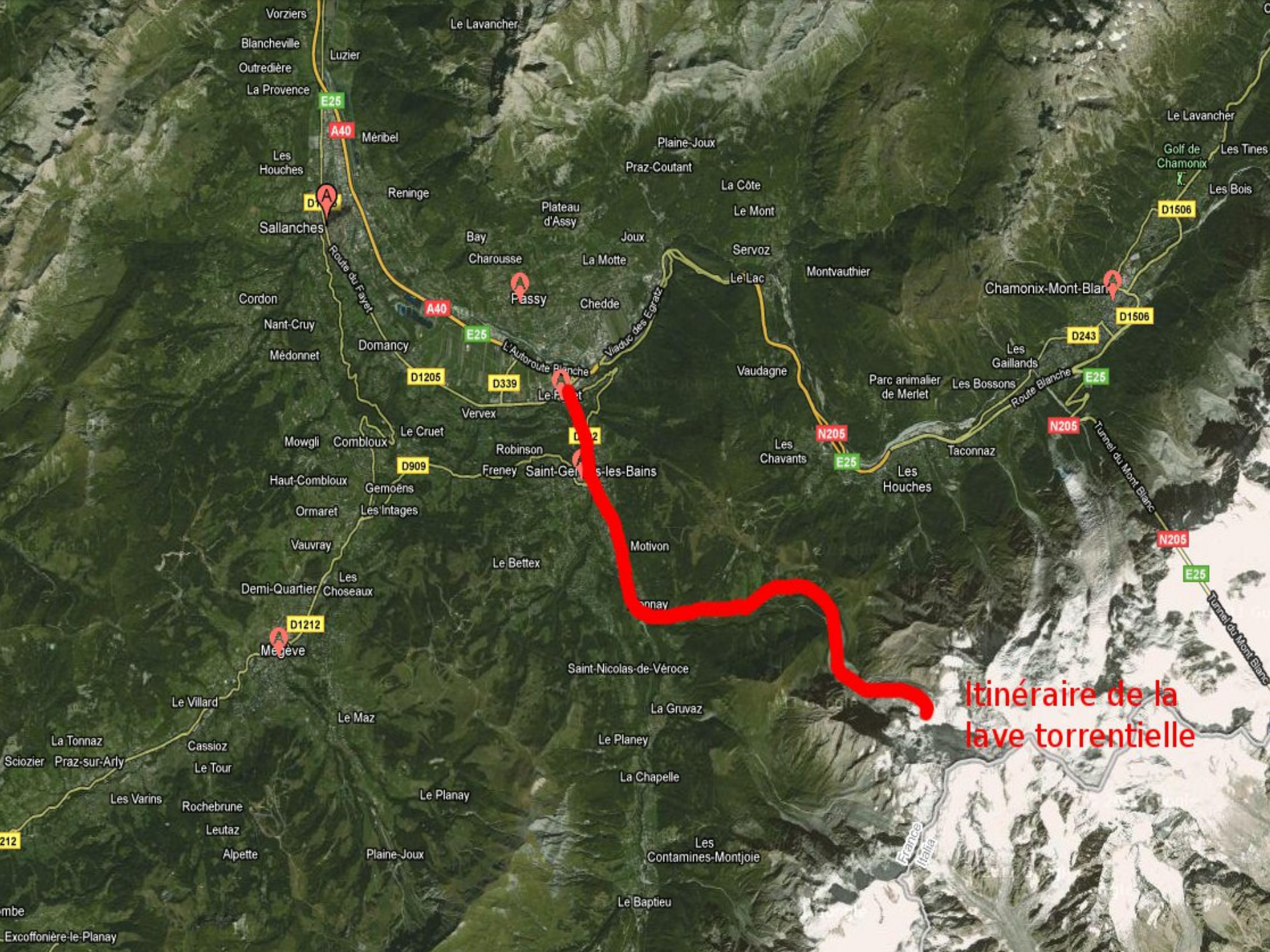




3. Points cruciaux

- Préparation
- Gestion du terrain (entrées et sorties du périmètre)
- Viabilité des axes (évacuations, circulation des secours)
- Gestion des personnes (autorités, médias, familles...)





Itinéraire de la
lave torrentielle